



OBSERVATOIRE des MÉTIERS

de l'alimentation en détail

Marché à procédure adaptée (MAPA)

Sélection d'un prestataire pour la réalisation
d'études dans le cadre du baromètre
apprentissage de l'Observatoire prospectif
des métiers et des qualifications dans les
métiers de l'alimentation

Cahier des charges (CC)

Table des matières

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur.....	3
1.2 Présentation de l’observatoire et de son périmètre.....	3
2. CARACTERISTIQUES DU MARCHE.....	5
2.1. Périmètre et objet du marché.....	5
3. IDENTIFICATION DU BESOIN.....	5
3.1 Contexte et enjeux	5
3.2 Objectifs visés.....	9
3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet, calendrier	9
3.4 Livrables attendus	12
4. OPERATIONS DE VERIFICATION.....	13
4.1. Critères de sélection.....	13
4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations	14
4.3. Types de vérifications.....	14
5. EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE.....	14
6. REFERENT POUR CE MARCHE.....	15

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation

55 Rue Ampère – 75017 PARIS

SIRET : 479 318 503 00022

Courriel : observatoire@cgad.fr

Profil acheteur : <https://observatoire-metiers-alimentation.e-marchespublics.com>

1.2 Présentation de l'observatoire et de son périmètre

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation a été créé par accord paritaire du 26 mai 2004 et couvre aujourd'hui les 6 champs conventionnels suivants :

- IDCC 843 : Boulangerie-pâtisserie artisanale
- IDCC 953 : Charcuterie de détail/traiteur
- IDCC 1267 : Pâtisserie/glacerie
- IDCC 1286 : Détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- IDCC 1504 : Poissonnerie/poissonnier-écailler
- IDCC 992 : Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers

Il résulte de la volonté des partenaires sociaux et a été constitué sous forme d'association paritaire en 2004.

L'objet de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est de :

- renforcer la capacité pour les branches professionnelles de définir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle.
- recueillir et fournir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation, de manière à appréhender l'évolution des métiers de différents secteurs d'activité des métiers de l'alimentation, tant en termes quantitatif que qualitatif, au niveau national et régional.

L'observatoire est un outil de connaissances et d'informations sur les évolutions des emplois et des compétences et doit permettre d'analyser et anticiper les évolutions affectant l'articulation entre la formation et l'emploi afin :

- de fournir à l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi les outils et les moyens de réactions nécessaires aux changements à venir ;

- de permettre par la connaissance de l'évolution des métiers et des compétences, l'anticipation des besoins de formation et la mise en œuvre de politiques de formation adaptées ;
- de nourrir les travaux des Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) mises en place dans toutes les branches concernées, chargées de définir des priorités en matière de formation et souveraines dans leur choix.

Pour réaliser ces missions, l'Observatoire est notamment amené à :

- analyser et publier les données statistiques relatives aux champs conventionnels qu'il couvre ;
- réaliser des enquêtes et études prospectives centrées sur l'évolution des métiers et des compétences ;
- capitaliser des études disponibles par l'élaboration de synthèses et leur publication ;
- diffuser les travaux prospectifs relatifs à l'articulation emploi-formation aux Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) et auprès des autres partenaires.

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est l'interlocuteur privilégié des branches, mais aussi l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des différents partenaires institutionnels en charge de la prospective nationale et régionale en matière de compétences, d'emploi et de formation.

L'ensemble des données et indicateurs produits par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sont téléchargeables, sous la forme d'un tableau de bord annuel et de livrets régionaux pour chacune des 6 branches :

<https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/>

Les données sont également consultables en ligne grâce à l'outil en datavisualisation :

<https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/tableaux-de-bord>

2. CARACTERISTIQUES DU MARCHE

2.1. Périmètre et objet du marché

Le présent marché concerne les 6 branches professionnelles du périmètre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation :

- les entreprises de la boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- les entreprises de la boulangerie-pâtisserie artisanale
- les entreprises de la charcuterie de détail/traiteur
- les entreprises de détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- les entreprises de la pâtisserie, comprenant les entreprises de fabrication de glaces artisanales
- les entreprises de la poissonnerie

Le présent marché a pour objet de poursuivre, de compléter et d'enrichir les travaux d'observation engagés par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation depuis 2019, dans le cadre du baromètre de l'apprentissage mis en place de façon transverse aux 6 branches du périmètre de l'Observatoire.

3. IDENTIFICATION DU BESOIN

3.1 Contexte et enjeux

Les métiers de l'alimentation se préparent et se transmettent historiquement par la voie de l'apprentissage. Les diplômes aux métiers de l'alimentation étant principalement préparés par la voie de l'apprentissage, l'observatoire s'est doté depuis plusieurs années d'un baromètre de l'apprentissage.

Ce baromètre a été alimenté par plusieurs enquêtes.

Une première enquête a été lancée dès 2019 auprès d'apprentis en cours de formation. Les objectifs de cette enquête inédite pour le secteur auprès des apprentis étaient de mieux connaître :

- leur parcours, les modalités de leur orientation,
- leurs conditions de vie,
- leur satisfaction vis-à-vis de leur situation d'apprenti, de leur entreprise d'accueil et du CFA,
- leurs projets professionnels.

Menée au cours du 2^{ème} trimestre 2019 auprès des apprentis en cours de formation dans une spécialité de l'alimentation, quels que soient le diplôme préparé ou le secteur de l'entreprise

d'accueil, cette enquête a été relayée par les CFA préparant aux diplômes des métiers de l'alimentation auprès des apprentis.

Près de 300 CFA avaient ainsi été identifiés et invités à relayer l'enquête auprès d'une cible de plus de 45 000 apprentis.

3 613 apprentis issus de 68 CFA ont répondu, ce qui a permis de dresser un premier portrait des apprentis préparant à un métier de l'alimentation.

Le questionnaire d'enquête comprenait 57 questions soit une durée moyenne d'administration de 20 mn. Les CFA ont relayé et mis à disposition des apprentis, le questionnaire auto-administré, accessible par ordinateur, tablette ou smartphone, dans un objectif de simplification du processus de collecte des réponses.

Les résultats ont été exploités autour de 5 thématiques :

- **le profil des apprentis et leurs conditions de vie :**
 - sexe, âge ;
 - origine géographique ;
 - diplôme préparé ;
 - origine familiale ;
 - lieu d'habitation et logement ;
 - conditions de transport et mobilité, et plus globalement de leur mode de vie ;

- **le parcours de formation et d'orientation des apprentis :**
 - l'orientation vers le métier et vers la voie de l'apprentissage ;
 - le choix du métier, du diplôme préparé et de la voie de l'apprentissage ;
 - l'accompagnement dans cette étape ;
 - les éventuelles difficultés d'apprentissage,
 - la projection dans le métier visé ;

- **l'entreprise d'accueil :**
 - ses caractéristiques (taille ; secteur ...) ;
 - la recherche de l'entreprise ;
 - les ruptures éventuelles ;
 - l'accueil ;
 - la relation avec le maître d'apprentissage et son implication ;
 - le ressenti et la satisfaction de l'apprenti ;

- **le CFA**
 - le ressenti et la satisfaction de l'apprenti vis-à-vis du CFA, ;
 - l'appréciation sur la pédagogie, sur les équipements, les moyens mis à disposition, l'accompagnement ;
 - les points forts et points faibles à améliorer ;
 - la mise en place d'un référent ;

- **le bilan professionnel et le projet professionnels de l'apprenti**
 - la satisfaction de sa situation d'apprenti ;
 - les critères de plus-value de la voie de l'apprentissage ;
 - la recommandation ou pas de cette voie d'apprentissage ;
 - les critères d'attractivité à la fois de l'apprentissage et de l'entreprise ;
 - les perceptions en termes d'insertion professionnelle à moyen et à long terme;
 - la mobilité géographique des apprentis ;
 - l'intérêt ou pas vis-à-vis de la mobilité internationale et des stages.

Liste visée des principaux diplômes préparant à un métier de l'alimentation :

- CAP Boulanger
- CAP Pâtissier
- CAP glacier fabricant
- CAP Charcutier-traiteur
- CAP Poissonnerie
- CAP chocolatier-confiseur
- CAP employé de vente produits alimentaires
- BP Boulanger
- BP charcutier traiteur
- MC pâtisserie, glacerie, chocolaterie-confiserie
- MC employé traiteur
- MC Boulangerie spécialisée
- MC pâtisserie boulangère
- Bac Pro Boulanger-pâtissier
- Bac Pro boucher charcutier traiteur
- Bac Pro poissonnier écailler traiteur
- Bac Pro Métiers du commerce et de la vente
- BTM pâtissier confiseur glacier
- BTM chocolatier confiseur
- BTM glacier fabricant
- CTM boucher charcutier traiteur
- CTM préparateur/vendeur option charcutier traiteur
- BM boulanger
- BM pâtissier confiseur glacier traiteur
- BM boucher charcutier traiteur

Une seconde enquête a été réalisée entre 2021 et 2022 pour mettre à jour le portrait des apprentis. Elle a recueilli les réponses de 2 550 apprentis en cours de formation.

Cette enquête a confirmé les premiers enseignements et le profil des apprentis dressé en 2019. En 2022, ce dernier n'a quasiment pas changé.

Ce portrait comprenait en plus un zoom sur l'impact de la crise sanitaire.

Majoritairement les apprentis dans les métiers de l'alimentation sont des hommes (2 sur 3), âgés de moins de 18 ans (50%) et préparent un diplôme d'un niveau III.

Les parcours des apprentis avant leur entrée en formation reflètent des situations diverses :

50% des apprentis sont entrés directement en apprentissage après le collège.

20% des apprentis sont en poursuite d'études dans le même métier après avoir terminé un premier diplôme préparant aux métiers de l'alimentation. Ils préparent par exemple après un CAP, une Mention Complémentaire, ou un autre CAP dit connexe ou encore ou un Brevet Professionnel.

20% des apprentis se sont réorientés après avoir préparé un diplôme de l'enseignement général ou professionnel, voire de l'enseignement supérieur.

Pour 10% des apprentis, ce sont des jeunes adultes qui sont dans une situation de reconversion ou de reprise d'études (anciens salariés ou demandeurs d'emploi).

Le baromètre apprentissage a été enrichi en 2022 de **deux enquêtes qualitatives** :

- la première visait à caractériser les parcours et mesurer l'insertion professionnelle des apprentis après avoir terminé leur formation ;
- la seconde thématique visait à apprécier la situation des jeunes femmes préparant à un diplôme cœur de métier.

Pour **l'enquête Insertion et parcours des apprentis**, les apprentis qui avaient répondu aux deux premières enquêtes quantitatives, ont été recontactés avec leur consentement, début 2022 par voie électronique pour connaître leur parcours et les modalités d'insertion dans le marché du travail. Plus de 320 jeunes ont répondu sur 1100 apprentis sollicités, ce qui a permis de dresser cette fois un premier panorama inédit des premières années de vie professionnelle des jeunes formés en apprentissage aux métiers de l'alimentation, de leurs parcours de formation et d'apprécier le niveau d'insertion professionnelle.

Pour l'enquête « **L'apprentissage au féminin** », les précédents travaux d'enquête de l'Observatoire dans les métiers de l'alimentation ayant révélé la présence significative de jeunes femmes parmi les apprentis de l'alimentation, notamment parmi les effectifs de boulanger, pâtissier, chocolatier... il a été décidé d'explorer quantitativement et de façon plus détaillée l'échantillon des femmes et de conduire des entretiens qualitatifs. En effets, les travaux avaient pointé une diversité des parcours (avec une plus forte proportion de parcours de réorientation ou de reconversion pour les jeunes femmes), ainsi que des difficultés plus importantes à trouver des entreprises d'accueil. Cette nouvelle étude de l'observatoire dans les métiers de l'alimentation a visé à approfondir ces premiers constats, notamment pour ce qui concerne :

- la féminisation des effectifs au cours des dix dernières années, pour chacun des métiers de boucher, boulanger, charcutier-traiteur, chocolatier-confiseur, pâtissier, poissonnier-écailler et vendeur en alimentation ;
- les motivations des choix de métiers des apprenties et les modalités de leur orientation ;
- le parcours de formation des apprenties, les motivations à la poursuite d'étude ;
- l'insertion dans les entreprises, à travers la recherche d'un maître d'apprentissage, ou d'un emploi ;
- La conciliation vie familiale / vie d'apprentie / vie professionnelle ;
- Les freins à un meilleur équilibre femmes / hommes dans ces métiers.

Dans ce contexte, l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation a décidé **de poursuivre les travaux conduits au titre du baromètre apprentissage et à ce titre de mettre à jour et d'enrichir le portrait des apprentis et de disposer également d'un portrait des entreprises, des maîtres d'apprentissage et des CFA préparant aux métiers de l'alimentation.**

3.2 Objectifs visés

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation souhaite mandater un prestataire pour réaliser ces travaux d'observation et d'enquêtes afin d'éclairer les représentants des CPNE FP et les acteurs de la politique en matière d'apprentissage sur les caractéristiques des apprentis dans le secteur, les orientations à prendre pour renforcer le suivi des apprentis dans leur parcours de formation et dans leur vie personnelle, la relation entre les CFA et les maîtres d'apprentissage, les motifs de recours à l'apprentissage pour les entreprises et les ruptures de contrat.

La prise en compte et l'impact des enjeux en matière de transitions (écologique, développement durable, démographique, numérique) sont également attendus.

Une attention particulière devra également être portée à l'analyse de la mixité, la diversité et l'inclusion, notamment des personnes en situation de handicap.

3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet, calendrier.

3.3.1 Prestations attendues et étapes

Il est attendu du prestataire qu'il réalise :

- une enquête pour mettre à jour et enrichir le portrait des apprentis existant ;
- une enquête pour dresser le portrait des entreprises, des maîtres d'apprentissage et des CFA.

Les résultats et les tendances issus du nouveau portrait des apprentis devront être croisés avec les résultats des précédentes éditions.

Le portrait des apprentis devra comprendre un focus sur le transport et le logement et plus globalement sur les conditions de vie des apprentis.

Les deux portraits devront traiter :

- la relation et les interactions entre les acteurs (maître d'apprentissage, apprentis, CFA) afin de mieux cerner et comprendre les caractéristiques et les conditions d'acquisition de compétences en situation de travail en entreprise et en CFA, ainsi que les conditions indispensables au bon déroulement du contrat pour chacune des parties prenantes.
- l'impact ou pas d'une spécificité régionale et/ou liée à une branche.

Le prestataire s'attachera à proposer une méthodologie précise pour chaque enquête, assortie d'un calendrier détaillé pour la réalisation de la prestation.

En premier lieu, le prestataire décrira les enquêtes proposées en fonction des cibles visées (apprentis, chefs d'entreprises, maîtres d'apprentissage, référent ou formateurs en CFA), la méthodologie retenue pour chaque cible et les outils utilisés pour l'administration des questionnaires et l'analyse des résultats.

Les questionnaires existants à l'attention des apprentis et les questionnaires ayant déjà été travaillés à l'attention des chefs d'entreprise et maîtres d'apprentissage seront mis à disposition.

Il est attendu du prestataire en plus d'une approche quantitative, une analyse qualitative pour approfondir le focus demandé sur les conditions de vie des apprentis d'une part et d'autre part la relation et les interactions entre les acteurs du contrat. Cette analyse s'appuiera sur des entretiens qualitatifs menés auprès de ces acteurs et auprès d'experts ou encore d'acteurs intervenant auprès d'apprentis en matière de logement, de transport par exemple ou d'un accompagnement social.

Le prestataire devra également présenter les types de traitement opérés et les analyses qui seront effectuées.

Les travaux devront également lorsque cela paraîtra pertinent mettre en évidence les spécificités en fonction des métiers et des branches par un traitement des résultats sous l'angle régional ou branches.

La constitution des échantillons pour les questionnaires quantitatifs et la liste des personnes interrogées pour les entretiens qualitatifs devront être communiqués en amont, discutés et validés.

Il est à noter que l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation ne disposent pas des adresses mails personnelles des apprentis, des chefs d'entreprises ou des interlocuteurs dans les CFA mais uniquement d'adresses mails génériques pour les CFA et les entreprises.

Pour restituer les travaux, en plus du rapport d'étude, une synthèse et une infographie pour chacun des portraits, d'une utilisation facile et ludique, sont attendues ainsi que des propositions pour la mise en place d'un système de diffusion et de partage de ces résultats auprès des acteurs des branches, des entreprises, des apprentis, des CFA, des apprentis y compris via les réseaux sociaux.

Les travaux conduits comprendront plusieurs étapes et donneront lieu à la production de supports pour chacune des étapes :

- **Étape de cadrage des travaux**

Livrables :

- ✓ *La note de cadrage du projet*
- ✓ *Le calendrier du projet*
- ✓ *Une proposition de tableau de bord pour le pilotage et suivi du projet*

- **Étape de collecte** (préparation des questionnaires, échantillonnage, e-mailing, programmation et test, administration des questionnaires, conduite des entretiens qualitatifs ...)

Livrables :

- ✓ *Des guides d'entretiens qualitatifs et quantitatifs comprenant les questionnaires*
- ✓ *Le choix des acteurs et experts à interroger, le cas échéant la méthodologie de l'échantillonnage auprès des différents acteurs pour les enquêtes qualitatives destinées à croiser les regards des acteurs*
- ✓ *Le choix des experts à solliciter et les guides d'entretiens*

- **Étape d'analyse et de traitement des enquêtes**

Analyse spécifique quantitative et qualitative par enquête et analyse croisée par type d'acteurs.

Livrables :

- ✓ *L'analyse des résultats au niveau transversal et déclinée au niveau de chaque branche et/ou territoire pour faire ressortir les spécificités éventuelles*
- ✓ *La mise à disposition de la base de données obtenues*

- **Étape de rédaction des supports de communication des résultats de l'étude**

Les résultats devront faire l'objet d'une valorisation auprès de l'ensemble des acteurs des branches. A cet effet, il est attendu du prestataire une formalisation des résultats de l'étude permettant une communication ludique et facile des résultats sous différents formats et supports.

Livrables :

- ✓ *Les supports de communication des résultats finaux décrits aux point 3.4*

3.3.2 Suivi du projet

Le Conseil d'Administration de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation assurera à la fois le rôle de comité de sélection et celui de comité de suivi des travaux. A cet effet, il pourra être amené à mettre en place pour ces travaux, un Groupe technique, composé de membres de l'Observatoire.

Ce comité de suivi du projet aura pour missions :

- d'apporter au candidat des éléments de compréhension du contexte ;
- d'alimenter la réflexion du candidat ;
- de valider les différentes étapes de travail.

Le secrétariat technique de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sera l'interlocuteur privilégié du candidat. Il facilitera l'accès aux données dont il dispose, aux personnes ressources et fera l'interface entre le Conseil d'Administration de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et le comité de suivi.

Il devra être régulièrement informé de l'avancement de l'étude et des difficultés rencontrées. Les rapports intermédiaires devront être préalablement communiqués avant leur présentation au comité de suivi et/ou au groupe technique afin de préparer la réunion et les rapports finaux au minimum 5 jours avant leur présentation.

Il est attendu du prestataire qu'il soit dans une logique de co-construction et d'appropriation des travaux avec :

- le conseil d'administration et/ou le groupe technique en charge du suivi de l'étude ;
- le secrétariat de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation.

Les objectifs des travaux, leur déroulement et leur méthodologie feront l'objet d'une validation avant le lancement du projet.

3.4 Livrables attendus

Indépendamment des livrables décrits dans les différentes étapes de l'étude, il est attendu, dans la perspective d'une diffusion des résultats de l'étude aux représentants des CPNE FP et d'une communication externe plus largement à l'ensemble des acteurs, les livrables suivants :

- Un **rapport global des résultats pour chaque enquête**.
- Une **synthèse infographiée de chaque portrait** comprenant un volet transversal et un volet par branche sous la forme d'un 4 pages dans la perspective d'une communication externe.

- Ces synthèses pourront donner également lieu à un **support de communication externe** sous la forme d'une vidéo animée et à des supports prêts à l'emploi pour communiquer les résultats via les réseaux sociaux (linkedin, instagram, facebook, X, Tiktok).
- Une **restitution des résultats** lors de la demi-journée d'échanges avec les représentants des CPNE FP est prévue le 10 octobre 2024. Un rétroplanning des travaux devra être proposé pour répondre à cet objectif.

Une attention devra être apportée sur le caractère ludique et grand public de la synthèse des résultats.

4. OPERATIONS DE VERIFICATION

4.1. Critères de sélection

Les propositions seront étudiées selon les critères suivants :

1. L'expérience et les compétences du prestataire :
 - L'expérience et les références du prestataire
 - L'expertise et une connaissance des problématiques liées à l'emploi & à la formation et en particulier celle liée à l'apprentissage
 - L'appréhension du secteur et de ses problématiques
 - Le respect des exigences comprises dans le cahier des charges et la capacité du prestataire à s'engager comme un partenaire de confiance
2. La compréhension générale de la demande et la qualité de la proposition :
 - L'appropriation des enjeux et des finalités des travaux attendus dans le cadre du baromètre
 - La pertinence des réponses apportées par rapport à la demande
 - La rigueur méthodologique, les ressources et moyens mis en œuvre dans la proposition
 - La faisabilité de la proposition et la bonne prise en compte des contraintes inhérentes à ce type de consultation
 - La clarté, la forme et la complétude de la proposition
3. Le respect du calendrier de mise en œuvre
 - La capacité à s'adapter aux délais et objectifs fixés par le cahier des charges
 - La capacité à être force de proposition ou à apporter des solutions non envisagées dans le cahier des charges

4. Le coût de la prestation

- Le respect d'un budget prévisionnel total d'un montant maximum de **60 000 TTC**, tout frais compris.

4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations

La qualité des prestations du titulaire et la satisfaction de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation seront notamment appréciées au regard des critères suivants :

- le respect de l'organisation définie avec le secrétariat technique de l'observatoire : planning, information des personnes ;
- la qualité constatée des prestations et des livrables réalisés ;
- la qualité ressentie dans l'accompagnement des équipes et du secrétariat technique de l'observatoire.

4.3. Types de vérifications

Les opérations de vérifications qualitatives ont pour objet de permettre à l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation de vérifier notamment que le prestataire :

- a mis en oeuvre les moyens nécessaires pour parvenir aux résultats attendus selon les prestations définies dans les documents de la consultation ;
- a mis en oeuvre les ressources et outils nécessaires pour répondre à la qualité des prestations attendues.

5. EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE

Le titulaire du marché s'engage notamment à mettre en place et à maintenir pendant toute la durée d'exécution du marché son savoir-faire, sa compétence et tous les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation des prestations ainsi que les actions nécessaires au respect des délais de réalisation des prestations et à la bonne fin de la relation contractuelle.

Dans le cadre des prestations objets du marché, le titulaire sera tenu à une obligation de conseil vis à vis de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et il s'engage à ce titre à :

- une obligation de confidentialité vis-à-vis de tous les éléments d'information fournis par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de

l'alimentation et par les différents interlocuteurs amenés à contribuer au projet et l'engagement à ne pas réutiliser ces éléments dans le cadre d'autres travaux ultérieurs ;

- une obligation d'exécution des travaux prévus au contrat, sa responsabilité étant engagée en cas d'inexécution, exécution incomplète ou exécution défectueuse pour préciser l'obligation de résultat ;
- la mise en place d'une équipe stable et d'un référent pour la réalisation des prestations, et ce afin de permettre une meilleure coopération avec l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et son comité de suivi ;
- à ce que l'équipe en charge du projet dispose de toutes les compétences adéquates ;
- en cas de défaillance du ou des collaborateurs affecté(s) à la réalisation des prestations pour quelque cause que ce soit (maladie, démission, etc...), à en informer l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et à assurer la continuité de l'objet de la convention, par la désignation d'un personnel justifiant de compétences équivalentes.

6. REFERENT POUR CE MARCHE

Personne à contacter : Nathalie DELORME - Secrétariat technique de l'OPMQ des métiers de l'alimentation

Tel : 01 44 90 88 44/06 07 96 75 66 - Email : ndelorme@observatoiremetiersalimentation.fr